



COMMUNIQUÉ

Assurances [**La Macif, toujours aux côtés des aidants**



Pascal Michard

© M. Chérif-Macif / DR

Très impliqué auprès des aidants, le groupe d'assurances contribue depuis plus de dix ans à sensibiliser l'opinion publique sur ce sujet de société majeur à forts enjeux en matière de solidarité.

Assureur mutualiste, la Macif fait figure de pionnière, présente dès ses débuts aux côtés du mouvement national de reconnaissance des aidants. « *C'est d'abord un devoir citoyen pour l'ensemble des Français, car nous sommes tous susceptibles d'être confrontés, un jour ou l'autre, à cette situation,* explique Pascal Michard, le président de la Macif. *C'est aussi un devoir pour notre groupe, qui place les valeurs de*

solidarité et d'entraide au cœur de son projet d'entreprise. »

Dès 2007, la Macif a créé le premier site Internet proposant de l'information et des conseils aux aidants (Aveclesaidants.fr), avant de lancer en 2009 un programme spécifique, puis d'organiser en 2010 les premiers états généraux. « *Notre action a contribué à ancrer le sujet des aidants dans le débat public, avec des avancées notables, même s'il reste beaucoup de chemin à*



faire », précise Pascal Michard. Engagé auprès de nombreuses associations, le groupe Macif n'oublie pas non plus son cœur de métier : accompagner les plus vulnérables en offrant des solutions assurantielles adaptées. Il a été le premier assureur à proposer des prestations de service et d'assistance aux aidants. « *Des heures de ménage, un accompagnement pour les démarches administratives, ou même une aide au répit peuvent soulager leur quotidien, les aider à sortir de l'isolement,* ajoute Pascal Michard. *La force de la Macif, c'est de pouvoir s'appuyer sur celle de son collectif, notamment sur son réseau de délégués, présents partout en France et prêts à se mobiliser à tout moment.* » Incluses dans ses contrats Garantie Santé, ces aides sont également au cœur d'une innovation assu-

rantielle lancée en 2018, le contrat Garantie Autonomie Dépendance (GAD). « *Ce contrat est unique sur le marché, car il associe le versement d'une rente à une multitude de services conçus pour s'adapter aux parcours de vie et favoriser le maintien au domicile.* »

« Notre action a contribué à ancrer le sujet des aidants dans le débat public, avec des avancées notables, même s'il reste beaucoup de chemin à faire. » Pascal Michard

Dès la première année, le GAD est un réel succès, primé parmi les offres du marché pour son caractère innovant. En 2019, la Macif reste plus que jamais impliquée dans le soutien aux aidants. Outre celui à la Journée nationale des aidants, le 6 octobre, elle publie le Guide de l'Aidant (téléchargeable sur le site macif.fr), un outil pensé pour

identifier et connaître les bons interlocuteurs et choisir les dispositifs adaptés. « *Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin,* souligne Pascal Michard. *En 2020, nous organiserons un grand rendez-vous sur le sujet avec une grande enquête, dix ans après celle de 2010, sur la situation des aidants en France et leurs besoins.* » Alors que les pouvoirs publics semblent, enfin, prendre la mesure du sujet en prévoyant le versement d'une indemnité financière, il faut aller plus loin. « *Les projections évaluent à plus de 40 milliards d'euros le coût de la dépendance en 2030,* rappelle Pascal Michard. *Il est essentiel de reconnaître et de valoriser le rôle des aidants dans l'accompagnement des personnes fragiles ou en perte d'autonomie et de protéger leur parcours de vie,* conclut-il. G. H.]